Logo CFDT

Activité partielle - comprendre pour agir en faveur de vos droits

Ce qu'il faut savoir sur l'activité partielle

L’activité partielle, anciennement appelée « chômage partiel », est un outil de prévention des licenciements économiques qui permet de maintenir les salariés dans l’emploi afin de conserver des compétences lorsque l’entreprise fait face à des difficultés économiques conjoncturelles.

Activité partielle - comprendre pour agir en faveur de vos droits
Documents
Activité partielle - Comprendre pour agir en faveur de vos droits !